

Ce programme requière obligatoirement l'obtention de l'examen théorique national, Ainsi qu'une présélection des stagiaires.

OBJECTIFS :

Formation pour le diplôme national de thanatopraxie aux conditions du Décret n°2010-516 du 22 janvier 2013 pour l'examen pratique.

Conditions et Attitudes en milieu professionnel.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Actions pratiques en centre funéraire, maison de santé, centre hospitalier...

Révisions et applications des cours théoriques.

Formation en coiffure et cosmétique (acquérir les connaissances de base).

Feuilles d'émargements signées par demi-journée par le stagiaire et contresigné par le formateur.

Examens blancs type examen national.

PLANNING DE FORMATION :

Connaissance et utilisation approprié du matériel médical utilisé.

Soin type autopsié sur site ou à l'IML.

Recherche et injection artériel.

Ponction thoracique et abdominale.

Journée théorique en coiffure et cosmétique ainsi que l'application.

Ergonomie sur la manipulation des corps.

Sensibilisation sur la psychologie de soi-même et de son entourage.

Conditions obligatoires sur les DASRI et l'hygiène.

CONTROLES DES CONNAISSANCES ACQUISES :

Examen oral journalier sur les connaissances théoriques.

Test de connaissances lors de la formation en coiffure et cosmétique.

2 examens blancs type, le 1^{er} pour évaluer le niveau atteint et le second préparation définitive à l'examen.

TARIFS DES FORMATIONS :

Forfait pratique (2 mois en entreprise + 2 semaines en centre)

4000€ H.T. TVA 20% soit 4800€ TTC.

Mise à niveau pour présentation examen (1 mois)

2000€ H.T. TVA 20% soit 2400€ TTC.

Mise à niveau pour futur embauche (15 jours à 1 mois)

1000€ à 1500€ H.T. soit 1200€ à 1800€ TTC.

Forfait cosmétique et coiffure (5 jours)

900€ H.T. TVA 20% soit 1080€ TTC.